

Depuis le 1er janvier c'est le royaume du Danemark qui préside l'Union européenne, sans pour autant être dans la zone euro, ce qui ne devrait néanmoins pas gêner sa parole et son action. Cette « **démocratie royale** », selon l'expression du professeur Guy Antonetti, est aujourd'hui figurée et dirigée par deux femmes : la reine Margrethe II tout d'abord, souveraine depuis 1972, et le Premier ministre, Mme Helle Thorning-Schmidt, de tendance social-démocrate (centre-gauche). Ces deux femmes ont un point commun que l'on oublie souvent de signaler, c'est **leur attachement à la préservation de l'environnement.**



Justement, cette présidence danoise de l'Union, qui ne veut pas se mêler des affaires internes de la zone euro, n'en a que plus de temps à consacrer à ce qui lui semble (à raison, d'ailleurs) primordial, c'est-à-dire **une nouvelle orientation plus « écologique » de l'ensemble européen à 27**, moyen de sortir de la spirale infernale d'une crise économique qui est aussi la conséquence des mauvais choix de la Société de consommation : « **La première tâche de la présidence danoise de l'Union européenne sera de prendre des mesures conjointes pour mettre la crise économique derrière nous. Nous devons renforcer la base en faveur d'une croissance responsable et de l'emploi** », comme le déclare Mme Thorning-Schmidt. Au-delà du discours plutôt convenu, il est intéressant néanmoins de voir quelles sont les mesures proposées et leur impact sur l'empreinte écologique de l'Union européenne, aujourd'hui trop forte pour être, à moyen comme à long terme, acceptable, autant pour la planète que pour les citoyens des États européens.

« **Pour y parvenir, le Danemark a une botte secrète : la croissance verte. La première décision pour la favoriser devrait être l'adoption d'une directive sur l'efficacité énergétique, dont l'objectif sera d'encadrer le respect des engagements européens en matière d'énergie. Il s'agit de l'objectif des triple 20 : 20 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins, 20 % d'énergies renouvelables et une baisse de 20 % de la consommation d'énergie d'ici à 2020.** » (*La Tribune*, 2 janvier 2012). Bien sûr, la formule de « **croissance verte** » peut soulever quelques critiques sur sa crédibilité dans un monde terrestre aux ressources forcément limitées, et l'on peut préférer une « **a-croissance** » ou une « **décroissance** » dont, d'ailleurs, modalités et mise en pratique restent encore à définir ou à préciser. Mais est-ce le plus important aujourd'hui, à l'heure où il s'agit d'abord de freiner « **la course à l'abîme** » et de trouver quelques propositions pour entamer une « **descente en douceur** » vers **un monde plus raisonnable et, donc, moins énergivore et moins consommateur de biens comme d'espaces** ?

Il y a forte nécessité d'accélérer, en fait encore plus qu'en droit, la diminution de la facture énergétique, autant sur le plan financier que sur le plan physique : **les ressources s'épuisent plus vite que ne s'apaise la soif énergétique de nos sociétés**, ce qui, à plus ou moins long terme, nous entraîne vers un monde instable et belligène mais aussi de moindre qualité environnementale, du fait d'une pollution atmosphérique et d'un dérèglement climatique que nous avons de plus en plus de mal à maîtriser, faute d'y avoir prêté attention à temps.

Il est heureux que le petit royaume de Danemark, qui, dans l'histoire, a parfois montré le chemin de l'honneur et du courage dans les moments les plus sombres du XXe siècle, soit

encore celui qui en appelle à la responsabilité des États européens pour faire avancer la cause environnementale, même s'il est à craindre de fortes résistances parmi les gouvernements les plus inféodés aux milieux financiers et économiques pour lesquels « ***l'efficacité et la compétitivité*** » comptent plus que la préservation des écosystèmes et de la qualité de la vie ! La France, malgré la campagne présidentielle qui gêne l'action de l'État et autorise malheureusement toutes les démagogies, aurait tout intérêt à soutenir fermement les propositions et initiatives du Danemark : de par sa superficie métropolitaine, de par l'importance de son Outre-mer et de sa Zone économique exclusive,

**la France a un poids non négligeable qu'il conviendrait de mettre dans la balance pour la faire pencher du bon côté**

! Cela serait aussi la preuve que le Grenelle de l'environnement n'est pas qu'un lointain souvenir mais qu'il a ouvert une voie nouvelle vers une

**écologie politique bien nécessaire**

pour «

**cet avenir que tout esprit bien-né souhaite à sa patrie**

», selon la formule maurrassienne.